

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE ET EMPREINTE CARBONE.

DOSSIERS N°64

[mise à jour : 11/2010]



Empreinte écologique et empreinte carbone

D'après le dernier rapport «Planète Vivante» du WWF, si tout le monde vivait comme un Belge, il faudrait 4,4 planètes pour subvenir à nos besoins !

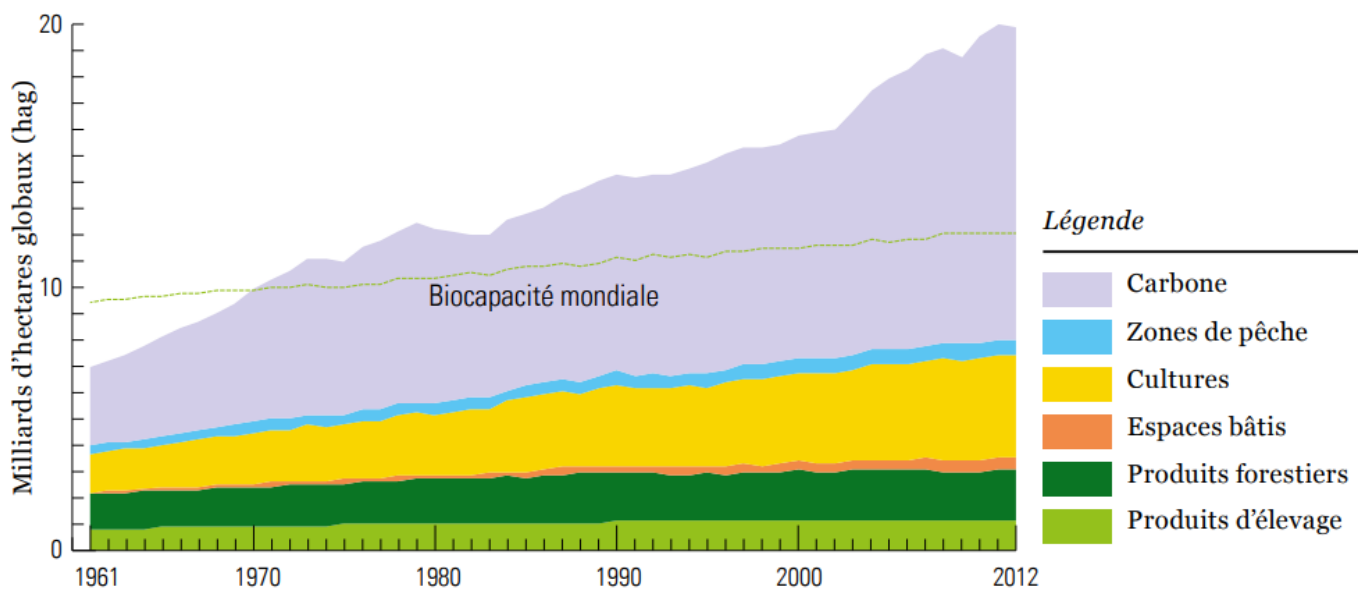
Voici l'occasion de (re)faire connaissances avec cet indicateur qu'est l'empreinte écologique et de sa composante principale, l'empreinte carbone.

Nous sommes de plus en plus conscients que nos modes de consommation et de production ne sont plus compatibles avec la capacité de la planète et des éco-systèmes à nous fournir des ressources (eau, fibres, nourriture, énergie) et à absorber nos déchets (eaux usées, CO₂, déchets solides...).

Mais comment chiffrer cela ?

Deux indicateurs sont couramment utilisés pour montrer à quel point nous vivons à crédit de la planète dans les pays « développés » : l'empreinte écologique et l'empreinte carbone.

L'empreinte écologique



Evolution des composantes de l'empreinte écologique.

Source : [Rapport Planète Vivante 2016, WWF \(pdf\)](#)

Dans l'ensemble, l'empreinte écologique de l'humanité a doublé depuis 1966. Cette montée en flèche est en grande partie imputable à celle de l'empreinte carbone, qui a été multipliée par 11 depuis 1961 !

Un calcul complexe, effectué par le Global Footprint Network, sur base de données disponibles auprès d'organismes internationaux comme l'Agence Internationale de l'Energie, montre que la biocapacité (ou la surface fictive disponible pour chaque habitant) était de 1,7 Ha en 2010 (année de référence du rapport Planète Vivante 2014).

Ces dernières années, l'empreinte écologique de la Belgique se situait plutôt autour de 5 Ha/hab/an, comme l'indique le graphique ci-dessous



Evolution de l'empreinte écologique de la Belgique dans les 5 derniers rapports Planète Vivante (2002, 2004, 2006, 2008 et [2010](#)).

Les soubresauts dans l'empreinte écologique s'expliquent surtout par la méthode de calcul qui est affinée d'année en année.

Le rapport Planète Vivante 2010 indique donc que la Belgique a la quatrième plus grosse empreinte écologique au monde avec 8 hectares par habitant, soit 4,4 planètes (8 Ha/1,8 Ha). Elle se situe derrière les Emirats Arabes Unis, le Qatar, le Danemark (!), et au même niveau que les USA (!!).

Intuitivement, nous savons pourtant que notre mode de vie se rapproche plus de celui d'un Français ou d'un Allemand (tous deux à 5 Ha/an/hab) que celui d'un Américain.

Le graphique ci-dessous montre que l'empreinte élevée de la Belgique s'explique en fait par une empreinte carbone plus élevée que celle de nos voisins et des empreintes terres cultivées, pâturages, terrains bâtis élevées. Ceci est dû notamment à une mauvaise isolation des bâtiments, une consommation élevée de viande et l'exiguïté du territoire qui nous donne une faible biocapacité.



Composantes de l’empreinte écologique belge par rapport à ses voisins (Allemagne, France) et aux Etats-Unis.

Source : [Rapport Planète Vivante 2010 \(WWF\)](#)

L’empreinte carbone représente donc une part prépondérante dans l’empreinte écologique et les préoccupations liées aux changements climatiques lui donnent un intérêt particulier.

L’empreinte carbone

L’empreinte carbone s’intéresse plus spécifiquement à la quantité de gaz à effet de serre que nous produisons chaque année, en rapport avec la capacité d’absorption par les écosystèmes. Les quantités de gaz à effet de serre (CH₄, N₂O, gaz fluorés) sont ramenées en tonnes équivalent CO₂ pour avoir un indicateur global.

Mais au fait combien émettons-nous de CO₂ en Belgique ? Les diverses méthodes pour calculer cette quantité de carbone donnent des résultats très différents.

La méthode la plus répandue est la méthode cadastrale : on compte les émissions produites sur un territoire, sans tenir compte des exportations et importations. C’est la méthode la plus répandue car, en vertu de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, chaque Etat doit produire un inventaire des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

En Belgique [nous émettons environ 116,5 millions de tonnes éq CO₂ chaque année](#) (en tenant compte des absorptions par les terres), ce qui donne environ **10 tonnes/an/habitant**.

L’avantage de cette méthode est que tout le monde comptabilise de la même façon et que les chiffres sont comparables d’année en année.

Cependant, une partie de ce que nous consommons n’est pas comptabilisé dans ce bilan, notamment le carburant des avions pour les vols internationaux ou le transport international par bateau.

Une méthode plus large permet d’incorporer les émissions dues au transport pour les importations et exportations. Factor X calcule que cela augmente nos émissions de 21%, soit pratiquement 16 tonnes/an/habitant.

Toujours selon Factor X, si on y ajoute les émissions indirectes de notre consommation (ex : la consommation de viande, d’appareils électroniques, de voitures... qui provoquent des émissions conséquentes sur leur lieu production), les émissions sont multipliées par 5,7 : 74 tonnes/an/habitant.

A l’action !

Bon d’accord, nous produisons trop de CO₂... Comment réduire cela ?

C’est la question que se sont posé une cinquantaine de ménages wallons engagés dans le projet ExitCO₂. Pour calculer leur émissions, Factor X a développé un calculateur et la conclusion la plus étonnante est que la plus grande partie de nos émissions est due à notre patrimoine financier ! Parce que l’argent ne dort jamais et que les banques financent des activités qui peuvent générer d’importantes quantités de gaz effet de serre.

Les placements éthiques permettent de réduire drastiquement les émissions liées aux placements financiers : de l’ordre de 1200 kg éq CO₂/1000 euros placés !

Les autres postes prioritaires d’action plus classiques sont la consommation d’énergie dans le logement (où l’on peut réduire les quantités consommées et utiliser des énergies renouvelables), le

transport (diminuer les distances parcourues, moins utiliser la voiture et l'avion) et l'alimentation (diminuer la consommation de viande rouge et de produits laitiers).

Pour aller plus loin :

- [Rapport Planète Vivante 2016](#)
- Rapport Planète Vivante 2014 – Des hommes, des espèces, des espaces, et des écosystèmes, octobre 2014
- Rapport Planète Vivante 2010 – Biodiversité, biocapacité et développement, octobre 2010
- [La Belgique et son empreinte écologique](#), rapport WWF 2010, octobre 2010
- Etudes et documents n°16, Ministère français de l'écologie, une expertise de l'empreinte écologique, janvier 2010 - www.developpement-durable.gouv.fr
- www.climat.be
- Empreinte carbone des nations avec importations et exportations <http://carbonfootprintofnations.com>
- Voir aussi notre [précédent dossier sur l'empreinte écologique](#).

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[2] http://awsassets.wwffr.panda.org/downloads/27102016_lpr_2016_rapport_planete_vivante.pdf

[3] http://www.wwf.be/fr/que-faisons-nous/actualites/faire-pression/cherche-demi-planete-assurer-besoins-de-lhumanite/53_815

[4] <http://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/en-belgique/emissions-belges/emissions-par-gaz>

[5] <https://www.wwf.be/fr/living-planet-report-2016/>

[6] <http://www.wwf.be/empreinte>

[7] <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

[8] <http://www.climat.be>

[9] <http://carbonfootprintofnations.com>

[10] <https://www.ecoconso.be/fr/L-empreinte-ecologique>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

